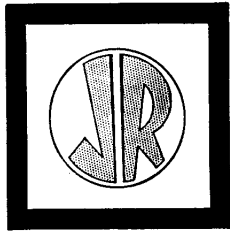


Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine nous ne pourrons avoir la république dans la société.
Marc Sangnier



la jeune république

organe du socialisme personnaliste

Chaque numéro de la J.R. porte en exergue : "Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine, nous ne pourrons avoir la république dans la société". La loi du 4 août 1982 relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise amorce justement une républicanisation de la société.

Sans entrer dans une analyse détaillée du texte, il convient de rappeler que dans les entreprises occupant au moins vingt salariés, le règlement intérieur, s'il est obligatoire, perd son arbitraire. Les restrictions apportées aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives ne peuvent être mises en vigueur que si elles sont absolument indispensables. Toutes dispositions tendant à imposer des discriminations parmi les salariés, en raison de leur sexe, de leur situation de famille, de leurs origines, de leurs opinions ou confessions, ou bien de leur handicap, à capacité professionnelle égale, est interdite.

La loi du 4 août abolit l'absolutisme patronal. Elle limite le pouvoir disciplinaire de l'employeur, quel que soit l'effectif de l'entreprise.

Le travailleur doit être informé par écrit des griefs retenus contre lui. Il doit être convoqué préalablement à toute sanction, assisté par un membre du personnel. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont prohibées. Un acte fautif ne peut être sanctionné que dans un délai de deux mois à compter du jour où l'employeur en a eu connaissance. En dehors de tout licenciement, le Conseil des Prud'hommes est juge de la peine infligée.

Le pouvoir judiciaire s'introduit dans l'usine, tandis que le comité d'entreprise s'apprête à élargir ses interventions en matière économique et sociale.

La loi reconnaît aux salariés "un droit à l'expression directe et collective sur le contenu et l'organisation de leur travail ainsi que sur la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail dans l'entreprise". La parole est donnée aux citoyens et citoyennes de l'entreprise, fussent-ils étrangers ou handicapés.

Cette application d'un socialisme que l'on peut qualifier de personnaliste, a suscité une fulgurante opposition de la part des milieux conservateurs. Comme en 36, comme en 46. Ces réformes se produisent, ainsi que par le passé, dans une situation de crise économique, que la droite exploite, afin de briser l'irréversibilité du progrès. La gravité des obstacles existe. Il serait dangereux de les minimiser et de ne pas agir. En sa qualité de responsable de la Jeune République, Gérard Brissé propose, dans les pages qui suivent, des solutions concrètes aux défis de l'actuelle situation.

Une mobilisation de notre inventivité, au service d'un très large rassemblement populaire, s'impose. Les découvertes technologiques changent le monde à un rythme de plus en plus rapide. Le droit au travail annoncé en 1848 est reconnu mais les sans-travail se multiplient et la misère se propage. Le droit pour tous à un revenu social garanti — même sans travailler ! — apparaît comme la seule voie réaliste.

Une société de plein emploi total risquerait de se dégrader en société totalitaire, comme celle de la Tour de Babel, pour ne prendre qu'un exemple symbolique. Tous les hommes seraient requis pour construire une fusée de la terre au soleil, obéissant à l'unique langue des Kapos.

Une société personnaliste — donc pluraliste — implique le temps de la rencontre et de l'aventure, le temps de la réflexion et de la contemplation, le temps de l'échange entre interlocuteurs différents. Le temps d'une vie qui circule, progresse et, en dépit des reculs et des échecs, repart.

Les avancées du droit social ne constituent qu'un rebondissement vers une libération plus haute.

LIBERTÉS DES TRAVAILLEURS ET LIBÉRATION DES HOMMES

par
Claude-Roland SOUCHET

AOÛT-OCTOBRE 1982

N° 124

PÉRIODIQUE

Numéro : 5 F

LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Le Directeur :
Jean Pralong

Rédactrice en Chef, mise en pages :
Marcelle Leconte-Souchet

Rédaction - Siège Social
Administration :

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71
Tél. 624.06.08 - 354.99.09

Fricotel - Ephial, Paris
Dépôt légal n° 2171

NOTRE COMBAT

POUR
une République
Socialiste
et Démocratique
au service
de l'Homme,
vous intéresse.

ADHÉREZ
A NOTRE PARTI

COTISATIONS

ADHÉRENTS et AMIS de la J.R.

| Revenu mensuel | Cotisation annuelle 1 % du salaire |
|--------------------|--|
| salaire de 2 000 F | 240 F |
| 2 500 F | 300 F |
| 3 000 F | 360 F |
| 4 000 F | 480 F |
| 5 000 F | 600 F etc. |

ABONNEMENT A REVUE en sus :
1 an : 30 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71



LES QUINZE POIN LA JEUNE RÉPUB

PROPOSITION N° 1

Le Parti de la Jeune République réclame la reconnaissance officielle, dans un cadre confédéral, d'un **Rassemblement Majoritaire Pluraliste (R.M.P.)**, du courant socialiste personnaliste qu'elle représente.

PROPOSITION N° 2

Une *Charte de la personne* visera à garantir la protection de ses droits dans sa vie privée, sur les lieux de son travail, dans l'expression de ses croyances, dans ses rapports avec l'Administration. Un *Haut Conseil des Droits de l'Homme*, disposant d'associations locales, aura pour mission de veiller rigoureusement, en étroite liaison avec les organisations humanitaires existantes ou à créer, à ce que les droits des administrés ou des justiciables ne tombe sous la dépendance ou la sujétion illégale d'un autre individu ou d'un groupe. Ce Haut Conseil pourra être saisi directement par les citoyens des abus dont ils pourraient être les victimes. Il sera substitué à l'actuel *médiateur*.

PROPOSITION N° 3

L'égalité de droits entre l'Homme et la Femme sera recherchée et concrétisée à tous les échelons de la société, à travers les institutions.

PROPOSITION N° 4

Le droit à la subsistance de toutes les personnes, de la naissance à la mort, sera assuré par l'attribution à chacun, sans exclusive, d'un *revenu social garanti*, distribué par le truchement d'une monnaie de consommation non thésaurisable (qui pourrait être la monnaie électronique mise en service prochainement par les organismes bancaires) et dont la valeur sera axée sur les stocks réels ou potentiels à court terme des biens de grande consommation. Ces mesures trouveront leur compensation dans la transformation du travail en véritable *service social*. Des mesures concrètes devront tendre à favoriser très largement sur cette base la *promotion*

personnelle et la réinsertion sociale et professionnelle des chômeurs et autres personnes marginalisées.

PROPOSITION N° 5

La *nationalisation* des grandes entreprises qui mettent en péril l'indépendance de l'Etat en tant que représentant la collectivité publique, se réduit à une simple opération bureaucratique, si le partage des bénéfices des entreprises concernées et le pouvoir décisionnaire ne sont partagés équitablement entre les différentes collectivités publiques — nationales, régionales, locales — pourvoyeuses de capital, le personnel et les clients et fournisseurs desdites entreprises. C'est pourquoi nous préconisons la transformation en *régies coopératives* des principaux groupes financiers, industriels et commerciaux.

En contrepartie sont encouragés la défense et le développement, par des mesures d'ordre fiscal, social, de garanties de ressources, de simplification des formalités administratives, d'un *large secteur concurrentiel de petites et moyennes entreprises*, familiales, industrielles, agricoles, artisanales et commerciales.

PROPOSITION N° 6

La *garantie et l'essor de l'épargne populaire* seront très largement assurés par une indexation effective sur l'évolution du coût de la vie.

PROPOSITION N° 7

Le Parti de la Jeune République dénonce l'*injustice et la totale incohérence du système fiscal actuel* et suggère notamment la suppression progressive de l'impôt sur le revenu, de la vignette auto, de la T.V.A. sur les produits de grande consommation, la révision des impôts locaux sous leur forme actuelle, l'instauration, en contrepartie, d'un impôt sur l'environnement, d'un nouvel impôt foncier, d'une taxe complémentaire sur les produits de luxe et de demi-luxe.

TS DU PROGRAMME DU PARTI DE LIQUE

par Gérard Brissé
Secrétaire Général adjoint

PROPOSITION N° 8

Il devra être mis un terme définitif au scandale de la spéculation foncière. Les terrains seront rachetés à leurs propriétaires au fur et à mesure de leur disponibilité par un organisme de type "SAFER". Ils seront loués ensuite en contrepartie d'un impôt foncier calculé en fonction de leur valeur d'usage — par opposition à leur valeur d'échange. Les particuliers ou collectivités demeureront propriétaires des immeubles, exploitations agricoles ou forestières, industrielles ou commerciales, qui constituent la valeur d'usage des sols.

PROPOSITION N° 9

La création d'un puissant Syndicat national d'usagers et de consommateurs qui regroupera sous une forme confédérale les organisations de consommateurs et les associations d'écologistes existantes ou à créer, sera seule en mesure, au niveau du quartier, de la commune, de la région, de peser sur les prix, la qualité des produits, le rapport qualité-prix ; d'adapter la production aux besoins, d'imposer une politique de l'énergie aussi diversifiée que possible, de dénoncer le gaspillage et toutes les entorses à l'équilibre écologique et à la protection de l'environnement.

PROPOSITION N° 10

La réforme de la Constitution tendra à accepter le caractère polyarchique et polysynodique de nos institutions régionales, locales et nationales. Tout sera mis en œuvre pour assurer une décentralisation concrète, dans le cadre général d'une structure en escalier fédéraliste, des centres de décision, devant se traduire au niveau des institutions par l'aménagement de régions, de pays et de communes dotés d'assemblées élues au suffrage universel et disposant de prérogatives jusqu'alors détenues par l'Etat, notamment en matière économique et sociale. La Jeune République réclame par ailleurs l'instauration d'un gouvernement de législature où les élections municipales, législatives et présidentielles interviennent simultanément, à quelques semaines d'intervalle.

PROPOSITION N° 11

L'assainissement de nos mœurs politiques est le préalable indispensable au retour à une stricte égalité des formations politiques devant le scrutin. Il s'avère indispensable de mettre au point un code déontologique strict des campagnes électorales, d'instituer un mode de scrutin "à la proportionnelle", de revoir la règle des cumuls, de prendre en considération les abstentions, les votes blancs ou nuis.

PROPOSITION N° 12

Le droit à l'information et à la communication sera proclamé, avec la faculté donnée à chacun de s'exprimer librement, notamment en favorisant les entreprises de presse et d'audio-visuel à vocation coopérative et associative ; le droit à l'éducation permanente se manifestera par l'accès de chacun sans condition particulière de position sociale, d'âge ou de fortune, à la culture et à la formation de son choix de la plus tendre enfance au troisième âge.

PROPOSITION N° 13

Le Parti de la Jeune République réaffirme son opposition à toute politique d'armement à outrance et préconise la suppression totale des ventes d'armes à l'étranger. La France devra prendre l'initiative d'états généraux permanents du désarmement dont la mission sera d'étudier les mesures concrètes et concertées en vue de parvenir à un désarmement général et contrôlé et à l'abolition progressive de tous les armements dits "de terreur" (chimiques, bactériologiques, nucléaires). Dans une étape intermédiaire, il s'avère indispensable d'assurer une protection effective des populations, notamment par la vulgarisation des techniques de défense passive et de non-coopération avec l'ennemi. Le service militaire sous sa forme actuel sera aboli et remplacé par de courtes périodes d'initiation à ces méthodes nouvelles.

PROPOSITION N° 14

L'opposition à la politique des blocs et le soutien à toutes les formes de non-alignement effectif seront affirmés et concrétisés ; de nouveaux rapports de solidarité dans la réciprocité seront instaurés avec les pays en voie de développement. A l'échelon international, tous les individus, associations ou organisations luttant pour la paix et la non-violence active seront invités à se regrouper en une Organisation des peuples unis (O.P.U.), pendant indispensable à l'actuelle Organisation des Nations Unies (O.N.U.) où seuls les Etats sont représentés, et non les peuples. L'O.P.U. sera appelée à intervenir en particulier partout où l'action de l'ONU s'avèrera impossible ou inefficace.

PROPOSITION N° 15

La construction d'une Europe confédérale des peuples émanera d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel. La multiplication des échanges entre les personnes, en particulier dès l'école, et l'extension des jumelages, pourraient contribuer à hâter l'événement de cette Europe confédérale des peuples.

Gérard-Henri BRISSÉ

LA DÉMOCRATIE
EST
L'ORGANISATION
SOCIALE
QUI TEND À PORTER
AU MAXIMUM
LA CONSCIENCE
ET LA RESPONSABILITÉ
CIVIQUE
DE CHACUN

Marc Sangnier

FAUT-IL RÉDUIRE LA DURÉE DU TRAVAIL ? L'ÉCONOMIE LE PERMET-ELLE ?

Jean Pralong
Vice-Président J.R.

nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative aux deux questions. La question primordiale est celle du chômage, plaie morale de notre société, mais également de notre économie. On parle de déficits — que l'on chiffre par milliards de francs lourds — des Caisses de Sécurité sociale ou des ASSÉDIC.

Certes, une réforme concernant le financement des régimes de garanties sociales s'impose. Nous ne sommes plus en 1930, mise en application des assurances sociales (1^{er} juillet 1930), ni en octobre 1945 (Ordonnances sur la Sécurité sociale).

Le déficit du régime général de Sécurité sociale provient de charges indûes, qui ont été imposées au régime général ainsi que des sommes importantes dûes par des entreprises en retard de leurs cotisations, ou en liquidation judiciaire. Mais l'assiette de la cotisation patronale, sur les salaires, est dépassée, car, avec l'automatisation, le développement du machinisme, de la mécanique de plus en plus sophistiquée, ce sont les petites et moyennes entreprises, celles qui occupent beaucoup de main-d'œuvre, qui ont les plus lourdes charges fiscales.

Le relèvement des bas salaires, justifié au point de vue social et également économique, incite, dans un régime de libéralisme économique, les employeurs à remplacer une certaine main-d'œuvre, par des machines, des robots. Notre société pousse les travailleurs à briser les machines pour conserver leur emploi.

Ce n'est pas nouveau : ce fut le cas des canuts de Lyon ou des passementiers brisant les métiers Jacquard ; et si nous remontons dans l'antiquité, les Romains occupant la Gaule, obligèrent les Gaulois, pour les moulins mus par la force hydrolique, à leur substituer la main d'œuvre humaine, en raison des nombreux esclaves qu'ils ramenaient dans leurs conquêtes : les tuer, les laisser sans rien faire, ou les faire travailler, cette dernière méthode était, à l'époque, la plus humaine.

Aujourd'hui, nous avons l'assurance-chômage pour indemniser les travailleurs sans emploi. C'est plus humain mais, au point de vue moral, que penser de ces travailleurs, de ces jeunes sans emploi, réduits à une inactivité incitant à une démoralisation ? Le chômage est la cause primordiale des déficits de nos régimes so-

ciaux. Il a été démontré qu'avec 700 000 cotisants de plus, le déficit cumulé des années 1978-79-80 de la Sécurité Sociale aurait été couvert sans majoration de cotisations.

A titre indicatif, M. Lenoir, dans le rapport pour le VIII^e Plan — 1981-1985 — donc préparé sous le Gouvernement Barre, signalait qu'une réduction de 500 000 du nombre des chômeurs indemnisés, apporterait une économie de 100 milliards constants : 40 au titre des cotisations, 60 au titre des charges.

Différentes études ont été faites : Pierre Naville "L'automatisation et le travail humain" (CNRS 1961) Industries et Techniques, N^o Spécial Automatisation - 31.XII.1980 ; Alfred Sauvy, "La machine et le chômage" (1980).

Les conséquences pour l'emploi de l'évolution scientifique, technique et structurelle dans les industries mécaniques des pays industrialisés et des pays en voie de développement, ont été étudiées par le B.I.T. (Genève 1977). Des études ont également été faites, sur ce problème important, par la C.F.D.T.

Enfin, une étude a paru dans le Monde-Dimanche (20 avril 1981) sous le titre : "Des robots et des hommes". Nous ne signalerons, dans cet article forcément résumé, que quelques cas particuliers significatifs. En 1955, on estimait qu'une raffinerie de pétrole employant 800 personnes pouvait fonctionner avec 12 personnes seulement. Entre 1965 et 1970, les effectifs du secteur pétrole ont augmenté de 9,20 % la production de 77 % et les investissements de 99 %

Entre 1971 et 1976, grâce à l'automatisation, les effectifs des chèques postaux ont diminué de 2,7 % par an, alors que le trafic augmentait de plus de 3 %.

Que penser des postiers des Centres de Tri automatiques ? Une machine redresseuse classe et oblitère 27.600 lettres à l'heure, en présence de 3 employés.

Entre 1974 et 1978, les investissements dans le secteur des biens intermédiaires : papier, chimie, pétrole ont diminué de 5,7 %. En revanche, c'est dans ce secteur que l'on découvre les plus gros investissements en matière d'automatisation : verre

plat 16 % des investissements globaux ; chimie : 13 % ; papier carton : 12 %. L'atelier flexible mis en service par Renault pour l'usinage des carters de boîtes de vitesse coûte 45 millions de francs et comprendra 8 postes de travail. Le directeur général et des relations sociales de cette entreprise nationalisée indique qu'à production égale : "l'automatisation, première étape, fait disparaître 12 postes sur 100". La B.N.P. a prévu la suppression de 1 000 postes de travail entre 1977 et 1983. Alfred Sauvy dans "La Machine et le Chômage" reconnaît que "le mécanisme qui a permis, pendant des siècles, d'augmenter le nombre des emplois, à la faveur du progrès technique, n'est plus aussi bien assuré aujourd'hui".

"L'usine sans ouvrier, déclare Thérèse Panagopoulos, de la C.F.D.T., n'est peut-être pas généralisable, mais ce n'est plus un mythe", "Si certains patrons rêvent peut-être d'une paix sociale obtenue par le vide... c'est un rêve à courte vue, car l'accroissement du nombre des chômeurs crée d'autres sources de conflits".

Comme il a été écrit : "ce n'est pas la machine qui copie les hommes ; c'est l'homme qui est au service de la machine". Les nouvelles technologies permettent de limiter la consommation d'énergie et de matières premières de comprimer le personnel, mais aussi d'augmenter les bénéfices et les dividendes des grandes sociétés.

Certes, nous ne sommes pas contre le progrès scientifique et technique, lorsqu'il constitue un facteur essentiel de la libération de l'homme. Mais qui s'occupe sérieusement des conséquences de l'automatisation sur l'emploi ?

Le Socialisme Personnaliste doit envisager d'autres critères de gestion que la notion de profit. Le monde industriel doit être rendu à sa vraie vocation, vocation d'intelligence. Teilhard de Chardin, en visionnaire, ne souhaitait pas autre chose.

Le socialisme se laissera-t-il dépasser par les problèmes qui se posent : concentration industrielle, pollution, chômage ?... La solidarité et l'effort ne doivent pas être à sens unique. Si le Socialisme échoue, ce n'est pas la société libérale qui solutionnera les problèmes posés par la société industrielle, et nous craignons pour les générations futures.



LES RETRAITÉS

Louis Perrin
Président

Les retraités ! Un enjeu formidable pour la société humaine !

Il est une catégorie de population à laquelle notre société de consommation s'intéresse particulièrement depuis quelques années, c'est celle des retraités. En effet, c'est une catégorie qui devient de plus en plus nombreuse et de plus en plus jeune. Il y a de plus en plus de retraités entre 50 et 60 ans (S.N.C.F. - Mineurs - Armée, licenciements économiques, contrats de solidarité, etc.). A cet âge, on est encore apte à consommer, surtout en loisirs voyages et formation culturelle, sports, etc.

La masse des retraités représente un potentiel énorme de valeurs dont une grande partie sont encore en devenir. C'est aussi une masse d'électeurs sur le plan politique ou autres élections : huit millions pour les prochaines élections à la Sécurité Sociale, un tiers de ces électeurs votent périodiquement pour les Conseils d'administration de leurs Caisses de retraites complémentaires. Certaines de ces Caisses de retraites possèdent des disponibilités énormes. Elles ont fourni des animateurs qui, en relation avec des entreprises qui possèdent aussi des fonds importants dégagés sur les 1 % pour la formation permanente, organisent des stages de préparation à la retraite, sur 6 jours consécutifs par exemple : A.G.R.R., CNRO.

La ville de Vittel, flairant la publicité que cela peut apporter pour sa saison touristique et thermale, veut se placer en tête pour l'exploitation de ce créneau et organise déjà plusieurs stages par an et même des stages d'animateurs.

On peut être pour ou contre, on peut contester l'opportunité de ces stages. Il faut en saisir le mobile. Si ce mobile n'est motivé que par l'utilisation des fonds disponibles, on pourrait être sceptique, surtout quand on voit comment les désignations sont faites, dans certaines entreprises. Bien souvent, les personnes désignées d'office ne pensent qu'à une semaine de vacances supplémentaires payés dans un cadre agréable autre que le quotidien, dont bien des personnes, encore aujourd'hui ne sont jamais sorties.

Néanmoins, même à ce stade, je ne pense pas que ce soit négatif et certains pensent même découvrir des besoins qu'ils ne soupçonnaient même pas.

Les premières questions posées par ces retraités, à quelques mois de leur cessation d'activité, concernent surtout leurs droits et avantages pécuniaires, pour eux, c'est l'essentiel : "Est-ce que je pourrai vivre ?".

On leur apporte aussi des éléments pour une hygiène de vie afin de profiter le plus longtemps possible de cette retraite bien méritée pour certains qui ont 50 années de vie professionnelle. Ce que je juge de plus positif, c'est quand certains découvrent qu'ils ne sont pas diminués mais qu'au contraire, une nouvelle vie commence.

Une nouvelle vie d'activités libres et créatrices, une nouvelle vie qui va apporter un supplément d'épanouissement, un supplément d'âme.

Certains retraités, grâce à des stages découvrent que, jusqu'à la mort, nous avons à parachever, à affiner notre personnalité puisque pour ceux qui y croient, il n'y a que cela qu'on puisse emporter dans "l'au-delà" (...). Je suis persuadé que le résultat n'est pas négligeable. Comme l'a si bien dit François Mitterrand récemment : "Il faut que nous apportions aux retraités, des années à la vie et de la vie aux années".

C'est donc un aspect positif que l'extension de ces stages de "préparation à la retraite". Ils nécessiteront aussi de nombreux animateurs : cela n'est pas négligeable en cette période de chômage. Cette profession est intéressante et même passionnante. Elle enrichit aussi celui qui la pratique sur le plan personnel, l'obligeant sans cesse à se remettre en cause... Pourquoi ? Parce que chaque situation à laquelle il a à faire face est différente. Il n'y a pas de recette, mais une pédagogie différente à adapter à chaque groupe. Aussi, je souhaite que notre Gouvernement socialiste prenne toujours plus en compte cette promotion de la personne humaine, jusqu'à sa fin.

Pour nous, adhérents et militants du Parti de la Jeune République, pour un socialisme personnaliste, autogestionnaire, l'enjeu en vaut la chandelle, les retraités assimilant une nouvelle culture, ont une place formidable à prendre dans les mouvements associatifs qu'ils soient politiques, syndicaux, culturels, sportifs, artistiques, familiaux et autres pour apporter un esprit nouveau à toute la société humaine.

SE REFAIRE UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Franck Taillandier

Les temps que nous vivons ont vu l'explosion (non de joie) mais de récriminations de toutes les catégories sociales en notre pays, devant les mesures provisoires de limitation des éléments d'inflation. Semblent par ailleurs absents de cette clameur, les sans-travail et les retraités, étant bien entendu que seul le travail donne des droits, des responsabilités, et des moyens de pression, dont les anciens sont dépourvus désormais.

Nous entendons dire parfois "je ne laisserai pas un centime, les patrons n'ont qu'à payer !", et ceux-ci de répliquer (ce qu'ils ont fait bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir) : nos trésoreries sont exsangues, et nous ne pouvons supporter des charges nouvelles, (qui sont prises en compte dans les prix...), le commerce en général et tout le secteur libéral et de service tient le même langage. L'embauche paraît bloquée, et les mesures favorisantes peu sollicitées et parfois détournées dans leur esprit. La course au "plus de revenu" au "plus d'avoir" est un leitmotiv quasi général dans les couches sociales les plus favorisées ; bien entendu ceux qui sont au-dessous, cherchent à emboîter le pas, parfois même au risque de se casser les reins.

Le commerce en son ensemble et les médias, en particulier, favorisent l'image de l'homme moderne et de la femme, évoluant dans un environnement presque paradisiaque. Gare ! à ceux qui ne peuvent se hisser sur le même pied, ils ont le sentiment de ne pas exister. On veut tout !, on le veut tout de suite !, c'est possible, on paiera plus tard ! Nous connaissons nombre de ces situations, qui avec la récession et le chômage deviennent franchement dramatiques et démolissent les personnes.

Comment donc en sommes-nous arrivés là ? Force est de constater que nombre d'entreprises de taille petite après la guerre de 45, ont vu leur potentiel économique s'enfler dans des proportions qui n'ont pas manqué d'interpeller leurs salariés. La mise en place des systèmes de crédit (souvent usurier), très largement sollicités, ont amené, à la fois, à une amélioration sensible des moyens de vivre, mais en même temps l'économie à subir un emballement dont nous subissons aujourd'hui les effets de refroidissement.

Au milieu de tout cela, que deviennent les valeurs humaines et morales, qui assurent la pérennité d'une civilisation et l'équilibre des personnes ?

Suite p.7

Marc SANGNIER FONDATEUR DE LA J.R.

marc Sangnier fonda la Jeune République en 1912, après avoir lancé, en 1899, le sillon qui avait adopté la devise de Platon "aller au vrai avec toute son âme". Marc avait fondé également en 1929 la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse, faisant construire à Bierville la première Auberge de Jeunesse de France.

Après la première guerre mondiale, il consacra son talent d'orateur, sa ferveur et sa foi, à l'indispensable union de la France et de l'Allemagne au sein de l'Europe. Son action, qu'il appelle la Jeune Politique Internationale, réunit en 1924 à Bierville, les deux jeunesses sous les ombrages de ce joli site, en présence de Ferdinand Buisson de la Chambre des Députés et de Monseigneur Julien, Evêque de Versailles.

Reconciliation de deux pays et aussi des croyants et des incroyants sous le signe de la paix et dont "L'Eveil des Peuples" fût le journal.

Marc croyait plus aux obscurs qu'aux flamboyants. La démocratie est bien cette grande école formatrice des responsabilités, dans la mesure où elle les multiplie dans la nation, dans la cité, dans les syndicats et dans les entreprises, ce qui engendre une extraordinaire promotion humaine. Plus que toutes les universités du monde, la démocratie est créatrice d'élites sans cesse renouvelées — même et surtout parmi les obscurs. Et Marc a bien une place éminente parmi les hommes de la liberté qui furent les levains de l'histoire.

UN AMI DU PEUPLE NOUS A QUITTÉ

dans la nuit du 27 au 28 juillet 1982, le Professeur Paul Boulet, notre ami, nous a quitté avec une discrétion synonyme de courage.

Ancien député Maire de Montpellier, conseiller général de Saint-Martin, membre de la Jeune République, avec nos amis Philippe Serre, Guy Menant, Albert Blanchoin, Maurice Delom-Sorbe, Maurice Montel, il constitua en 1936, à la Chambre des Députés, au sein du Front Populaire, le groupe de la Gauche Indépendante, qui joua un rôle important au sein de cette assemblée.

Le 10 juillet 1940, avec tous nos amis parlementaires, il est au nombre des 80 députés qui refusèrent, à Vichy, les pouvoirs constituants à Pétain. A la Libération, il siège à l'Assemblée Consultative provisoire et est élu, le 2 juin 1946 à la Deuxième Assemblée Nationale Constituante.

Je garderai toujours le souvenir de la grande fête populaire de son élection de député en 1936 à Montpellier. Il fut littéralement porté en triomphe, à travers les rues de la ville, par ce peuple bon enfant qui exprimait, dans l'enthousiasme, son profond attachement à Paul Boulet mais aussi son amour de la démocratie. Paul Boulet a su, avec harmonie, mêler le travail, la méditation, l'amour de son prochain et l'esprit combatif de celui qui vit un noble idéal de justice et de paix.

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, universitaire éminent, il accédait, après de brillantes épreuves aux concours organisés à sa demande expresse, alors qu'il pouvait être nommé au choix, à la chaire d'hydrologie thérapeutique et de climatologie, ensuite à celle de clinique médicale. Il forma toute une génération de brillants disciples dans les

L'ÉCHO DE LEUR VOIX S'AFFAIBLIT

Cette phrase d'Eluard est inscrite au bas du mémorial de la Résistance et de la Déportation, inauguré le dimanche 9 mai 1982, à Lamothe-Cassel (Lot) sous la présidence de Charles Hernu, Ministre de la Défense, en présence de nombreuses personnalités dont Maurice Faure député-Maire de Cahors, Martin Malvy député-Maire de Figeac, Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel, des associations de déportés et de résistants et de plus de 5 000 personnes.

Au cours de cette émouvante cérémonie, Maurice Faure mit en valeur le sens profond de cette manifestation dans la fidélité du souvenir, en la rapprochant de ce "lieu où s'ouffle l'esprit décrit par Barres, Lamothe-Cassel étant bien cette "colline inspirée" du Causse du Lot dont tant de ses fils et de ses filles sont tombés pour que la France vive libre dans une paix digne. Charles Hernu rendit hommage à ce combat qui "connut le temps des mépris et des tortures mais qui ne connaîtra jamais celui de l'oubli tant que nous enseignerons à nos enfants ce dont il était porteur". Ce fut un moment d'intense émotion lorsque les participants écoutèrent le Chant des Partisans. Plus que jamais, la phrase d'Eluard vibrait dans nos cœurs.

divers chapitres de la médecine pour lesquels il se passionnait. Il fut avant tout et toujours, un médecin désireux d'agir et d'aider l'homme souffrant, de vaincre la maladie. Puisse l'éminente personnalité du Professeur Paul Boulet et sa vie consacrée au bonheur de tous ceux qui l'ont approché et aimé, au bonheur du peuple, nous aider à poursuivre dans son sillon.

Roger Vinel

DE P.M.F. AUX MUNICIPALES DE 83

Le 9 novembre 1962, lors de sa candidature dans l'arrondissement d'Evreux, Pierre Mendès-France — qui influença si grandement la J.R., à partir de son investiture à la Présidence du Conseil, le 18 juin 1954 et dans les années qui suivirent, 1955-56 (Front Républicain) et 1958-59 (Union des Forces Démocratiques) écrit à Claude-Roland Souchet pour lui donner acte du soutien de la J.R., par l'intervention de nos camarades de l'Eure dans la campagne.

La vie continue. Les élections municipales de mars 1983 se préparent. Les militants sont invités à faire connaître leur éventuelle candidature au siège de la Jeune République. Il leur est demandé de prendre contact localement avec les représentants des partis et organisations qui soutiennent l'action du Président de la République.

Une initiative, fut-elle ponctuelle, catalyse et renforce l'effort de masse.

**Dans notre
courrier**

HAUTS-DE-SEINE

Ci-joint cotisation et abonnement que j'avais oublié de renouveler. Je reste d'accord avec les positions prises par la J.R.

A.M. (Hts-Seine)

PARIS 20^e

Je renouvelle ma cotisation. Je mène une action solidaire avec les travailleurs immigrés à Paris.

H.G.

TARN-ET-GARONNE

"Nous condamnons avec indignation l'interdiction de Solidarité en Pologne. Les

droits fondamentaux de l'homme sont bafoués. J'ai manifesté à Montauban. Le peuple résiste. Nous condamnons les attentats contre les synagogues".

RÉGION PARISIENNE

"J'ai en particulier apprécié l'article sur la Corée du Nord". Le 10 mai, le pouvoir politique a changé de mains mais le patronat a conservé le pouvoir dans les entreprises. Dans les banques nationalisées, les conseils d'administration ne sont pas encore entrés en action. On attend toujours la loi bancaire. Dévaluation, deux millions de chômeurs, blocage des salaires, mais avec promotion possible. Faut-il s'étonner que la ferveur retombe ?

A.M.

Suite de la p. 5

A se reporter les uns sur les autres, les divers partenaires au pouvoir se neutralisent et même se détruisent mutuellement. S'il est vrai que face à des majorations diverses non bloquées les plus petits doivent être absents des blocages de leur revenu, comment peut-il en être de même pour les revenus salariaux ou non des plus favorisés ? Il est bien connu que des majorations en pourcentage, bénéficient toujours plus à ceux dont la base est la plus élevée. Peut-on mettre en parallèle par exemple 3 points sur 3.500 F et 3 points sur 12 ou 15.000 F ?

A ce niveau, il faut apprécier à sa juste valeur, la notion d'effort d'investissement intellectuel ou professionnel, et celui de l'effort manuel, avec tout ce que cela implique pour le premier, et d'absence pour le second, de dons personnels et d'environnement favorisant.

Il reste que nous sommes loin de notre adage : "Liberté - Egalité - Fraternité". A vouloir trop avoir, on risque de tout perdre ! Oui, on peut s'interroger sur le sens civique et humain, convenons que celui-ci a besoin d'un sérieux rajeunissement et développement. La Gauche aujourd'hui aux commandes, saura-t-elle le promouvoir ? Va-t-elle enfin enclencher le processus d'information et de participation à une politique voulue par la majorité du pays ?

Il est temps d'agir en ce sens, sinon les médias prendront le relais, et ce ne sera pas forcément dans le respect de l'objectivité, ni dans un sens formateur pour le peuple, qui lui, veut vivre son espérance !

F.T.

**FAITES ABONNER VOS AMIS
A JEUNE - RÉPUBLIQUE**

Retournez donc **DÈS AUJOURD'HUI** ce bulletin-réponse à **JEUNE-RÉPUBLIQUE**, Villa n° 6 - 9, Bd Jean Mermoz - 92200 NEUILLY (Hts-de-Seine) - accompagné du versement correspondant au C.C.P. : **PARIS 20.896.71** :

Vous lisez JEUNE-RÉPUBLIQUE. Vous voulez nous aider à le diffuser. Nous vous remercions de bien vouloir noter ci-dessous l'adresse des personnes de votre connaissance auxquelles nous adresserons JEUNE-RÉPUBLIQUE.

NOM et adresse (+ n° du département)

.....
.....
.....

NOM et adresse (+ n° du département)

.....
.....
.....

NOM et adresse (+ n° du département)

.....
.....
.....